



Avec le soutien
du Secteur de la communication
et de l'information de l'UNESCO



Conférence de la région Europe
sur « les dimensions éthiques de la société de l'information »

Ethique et droits de l'homme dans la société de l'information

Organisée par la Commission française pour l'UNESCO
en coopération avec l'UNESCO et le Conseil de l'Europe

PROGRAMME

13-14 septembre 2007

Palais de l'Europe, Salle 9
Avenue de l'Europe
67075 Strasbourg cedex

JEUDI 13 SEPTEMBRE 2007

09h00 **Accueil des participants**

09h30 **Séance d'ouverture**

- **Mme Maud de Boer-Buquicchio**, *Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe*
- **M. Mogens Schmidt**, *Sous-Directeur général adjoint pour la communication et l'information, UNESCO*
- **M. Jean-Pierre Boyer**, *Secrétaire général de la Commission française pour l'UNESCO*

10h15 **Présentation des résultats des travaux des réunions régionales latino-américaine et africaine et du projet de code d'éthique de l'UNESCO**

- **S. Exc. Mme Laura Faxas**, *Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Délégué permanent de la République dominicaine auprès de l'UNESCO*
- **M. Felix Weil**, *Membre du Conseil du Centre international pour l'éthique de l'information (Allemagne)*
- **M. Boyan Radoykov**, *Spécialiste de programme, Division de la société de l'information, UNESCO*

11h00 **Session d'introduction**

Rapporteur général : M. Yves Poulet, *Directeur du Centre de Recherche Informatique et Droit des Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur (Belgique)*

Ethique, droits de l'homme et valeurs dans le contexte de la société de l'information : quelle analyse philosophique et juridique ?

Qu'est-ce que l'éthique dans la société de l'information, quels en sont les fondements (droits de l'homme, valeurs communes, etc.) ? Le développement international de l'Internet et de ses usages renouvelle-t-il les enjeux éthiques traditionnels et/ou fait-il émerger de nouvelles normes ?

- **M. Philip Brey**, *Professeur, Département de Philosophie, Université de Twente (Pays-Bas)*
- **Mme Penny Duquenoy**, *Chef du Forum éthique de la British Computer Society, Professeur à l'Université de Middlesex (Royaume Uni)*
- **M. Stefano Rodotà**, *Professeur, Université de Rome (Italie)*
- **Mme Catherine Trautmann**, *Membre du Parlement européen (France)*

13h00 **Déjeuner**

14h30

Table ronde 1 : Vers l'égalité d'accès

Les enjeux éthiques liés à l'accès à l'information, au savoir et à la culture

Dans une société de l'information inclusive et participative, tout individu devrait avoir accès à l'information, au savoir et à la culture mais les limites sont nombreuses. L'Internet offre des opportunités sans précédent de partage de l'information à moindre coût et de circulation internationale des savoirs.

Mais les difficultés d'accès aux infrastructures et aux outils, à des identifiants et des contenus multilingues sont autant d'obstacles à la réalisation de l'accès potentiellement universel qu'offre l'Internet.

Par ailleurs, l'accès à l'information est biaisé par le formatage effectué par les moteurs de recherche, les filtres et autres blocages.

Comment dépasser ces limites et surmonter ces contraintes?

Modérateur : Mme Helen Darbshire, Directeur exécutif, Access Info Europe, Madrid (Espagne)

- **Mme Constance Bommelaer, Directeur des politiques publique, Internet society (ISOC) (France)**
- **Mme Divina Frau-Meigs, Professeur, Université de Paris 3 (France)**
- **Mme Claudia Lux, Présidente-Elect de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA) (Allemagne)**
- **M. Jon Thorhallson, Président de la Confédération européenne des associations d'utilisateurs des TIC (CECUA) (Islande)**

15h30

Débat

Rapporteur : M. Jean-Gabriel Ganascia, Professeur, LIP6 - Université Pierre et Marie Curie (Paris VI) (France)

16h30

Pause café

17h00

Table ronde 2 : Liberté d'expression : un droit et des devoirs

Les enjeux éthiques liés à la création et à la diffusion de contenus et de communications

Chaque internaute est un producteur potentiel d'information et de contenus et se trouve en mesure d'exercer son droit à la liberté d'expression comme jamais auparavant.

La suppression de la médiation de professionnels de l'information ou de l'édition et l'apparition de créations collectives et multimédias posent la question de la validation de l'information (sa qualité, son authentification) et de la régulation d'une communication mixte (publique et privée) au nom du caractère licite et non préjudiciable de son contenu.

Par ailleurs, comment dépasser les différents types de contraintes qui résultent des modèles économiques, culturels et politiques existants ?

Modérateur : M. Karol Jakubowicz, *Ancien Directeur du département « Stratégie et Analyses » du Conseil national de radio-télévision et ancien président du comité directeur sur les médias et les nouveaux services de communication (Pologne)*

- **M. Vittorio Bertola**, *Ingénieur, co-fondateur de Dynamic Fun, représentant des usagers au conseil de l'ICANN (Italie)*
- **M. David Butt**, *Membre du Conseil de direction d'ECPAT International (Canada)*
- **Mme Hanne Sophie Greve**, *Ancien juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme (Norvège)*
- **M. Tomislav Medak**, *Liste croate de Creative Commons International, Institut multimedia de Zagreb (Croatie)*
- **M. Thomas Schneider**, *Service des Affaires internationales, Office fédéral de la communication et président du groupe droits de l'homme et société de l'information du Conseil de l'Europe (Suisse)*

18h00 Débat

Rapporteur : M. Dirk Voorhoof, *Professeur, Université de Gand - Belgique/ Université de Copenhague - Danemark (Belgique)*

19h00 Cocktail dînatoire

VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2007

09h00

Table ronde 3 : Identités et réseaux sociaux

Les enjeux éthiques liés à l'autonomisation de l'individu et aux nouvelles formes de relations sociales

L'utilisateur de l'Internet se voit offrir de nouvelles opportunités d'être un acteur à part entière de la société mondiale, d'accroître ses capacités d'actions de manière directe, immédiate et sans frontière.

Ces facilités de services, tout en lui permettant d'entrer en contact et d'avoir des relations avec un nombre croissant de personnes d'horizons culturels variés et de créer des communautés d'intérêt nouvelles peuvent tendre paradoxalement à l'isoler. Ou à le fragmenter, car il doit également gérer l'exposition de soi, des identités virtuelles multiples et une relation à l'autre fondée sur de nouvelles règles, tant dans la sphère privée que dans la sphère professionnelle. L'arrivée programmée de l'Internet des objets pose également la question de l'identité en lien avec le rapport homme-machine.

Modérateur : Mme Françoise Massit-Folléa, *Professeur à l'Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences humaines et Responsable scientifique du programme Vox Internet II (France)*

- **M. Paul de Hert**, *Professeur, Université libre de Bruxelles (LSTS) et Institut de droit, technologie et société de Tilburg (Pays Bas)*
- **M. Soenke Zehle**, *Professeur, Université de la Sarre (Allemagne)*
- **Mme Rachel O'Connell**, *Directeur de la sécurité, Bebo (Irlande)*
- **M. Serge Proulx**, *Professeur, Université du Québec à Montréal (Canada)*

09h50

Débat

Rapporteur : Mme Mary Rundle, *Directrice de Geneva Net Dialogue, Berkman Center - Harvard (Etats-Unis d'Amérique)*

10h45

Pause café

11h00

Table ronde 4 : Sécurité et gouvernance

Les enjeux éthiques liés à la protection des individus et au partage des responsabilités

Afin de tirer le meilleur parti des opportunités nouvelles offertes par l'Internet, l'individu doit pouvoir bénéficier de la même protection de ses droits et libertés que dans le monde réel et agir en toute sécurité. Cette protection contre les abus et toutes les formes de cybercriminalité ne doit cependant pas être assurée par un usage irraisonné de la technique, s'exerçant au détriment de la liberté et de la vie privée de chacun.

Des équilibres et des arbitrages délicats doivent être recherchés et l'Etat, seul, ne peut plus assurer la protection des cybercitoyens du monde.

Un nouveau modèle de co-responsabilité se dessine pour la définition, l'application et le respect des normes du vivre-ensemble.

Modérateur : Mme Isabelle Falque Pierrotin, Présidente du Forum des droits sur l'Internet (France)

- **M. Joaquin Bayo Delgado**, *Contrôleur européen adjoint de la protection des données personnelles*
- **M. Peter Fleischer**, *Responsable Monde de la politique « données personnelles et vie privée », Google*
- **M. Henrik Kaspersen**, *Président du Comité de la Convention sur la cybercriminalité et professeur à l'Institut de droit informatique d'Amsterdam (Pays-Bas)*
- **M. Andreas Krisch**, *Membre du Conseil de l'EDRI et de l'Association autrichienne pour les usagers de l'internet (Autriche)*
- **M. Alex Türk**, *Président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et vice-président du « groupe article 29 » (France)*

12h00 Débat

Rapporteur : Mme Lorna Woods, Professeur et membre du Centre des droits de l'homme de l'Université d'Essex (Royaume Uni)

13h00 Déjeuner

14h30 Séance de conclusion

Modérateur : M. Yves Poulet, Directeur du Centre de Recherche Informatique et Droit des Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur (Belgique)

Rapports des quatre tables rondes :

- **M. Jean-Gabriel Ganascia**, *Professeur, LIP6 - Université Pierre et Marie Curie (Paris VI) (France)*
- **M. Dirk Voorhoof**, *Professeur, Université de Gand - Belgique/ Université de Copenhague - Danemark (Belgique)*
- **Mme Mary Rundle**, *Directrice de Geneva Net Dialogue (Etats-Unis d'Amérique)*
- **Mme Lorna Woods**, *Professeur et membre du Centre des droits de l'homme de l'Université d'Essex (Royaume Uni)*

Débat général ouvert sur les messages-clés et les lignes d'actions.

16h00 Rapport général de **M. Yves Poulet** faisant ressortir les conclusions et recommandations issues des travaux.

Remarques conclusives de **M. Philippe Boillat**, *Directeur général des droits de l'homme et des affaires juridiques du Conseil de l'Europe*

16h30 Clôture des travaux